

Stratégie

Observatoire régional de la biodiversité Occitanie

2025-2028



I. Contextualisation

I.1 Objectifs et cibles de l'ORB

L'Observatoire Régional de la Biodiversité, animé par l'**Agence régionale de la Biodiversité Occitanie**, est opérationnel depuis 2020.

Pour rappel, l'ARB est un établissement public de coopération environnementale, qui constitue un outil opérationnel de mise en œuvre de la Stratégie régionale Biodiversité, intervenant dans le domaine des milieux terrestres, aquatiques continentaux et marins. Son objectif est de :

- renforcer l'action publique régionale en matière de préservation, de restauration et de valorisation des données sur la biodiversité ;
- mieux coordonner les initiatives publiques en faveur de la biodiversité en région.

Dans ce contexte, une des trois missions principales confiées à l'ARB est la **valorisation de la connaissance sur la biodiversité du territoire régional**. A ce titre, l'ARB a créé fin 2019 et pilote l'**Observatoire régional pour la Biodiversité (ORB)** Occitanie, elle développe et diffuse des supports de communication pour permettre une meilleure appropriation des enjeux de biodiversité par le grand public et les élus.

En concertation avec les membres de l'ARB, une **charte de fonctionnement** a été définie pour l'ORB. Cette charte, adoptée en 2020, précise notamment les missions de l'ORB :

Ses **objectifs** sont énoncés comme suit :

- suivre l'état de la biodiversité et de son évolution ;
- sensibiliser les acteurs régionaux et le grand public aux enjeux de biodiversité ;
- contribuer à l'évaluation des politiques publiques.

A ce titre, l'ORB vise à s'adresser à **différents publics** :

- les décideurs : élus des différents échelons territoriaux (européens, nationaux, régionaux, locaux) ;
- le grand public, et plus particulièrement les citoyens ne connaissant pas ou peu la biodiversité et peu sensibilisés à ces enjeux ;
- les acteurs socio-professionnels ou acteurs économiques (agriculteurs, entreprises du BTP, aménageurs...).

I.2 Moyens de l'ORB

L'ORB dispose de **moyens humains et financiers limités** :

- 1 ETP dédié (passage de 0.5 ETP en 2019, à 1 ETP à partir de 2022) : animation de la gouvernance ORB (au travers du groupe projet, du bureau ainsi que des groupes de travail (GT), coordination et production de fiches indicateurs, de supports (ex. panorama biodiversité), valorisation des productions (site internet, réseaux sociaux, interventions diverses...), participation au réseau des observatoires.
- un budget d'environ 20k€/an pouvant varier selon les moyens de l'ARB Occitanie.

A noter également :

- un appui du Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) sur les années 2019 à 2023 au titre du transfert d'expériences (lié à l'observatoire de la biodiversité de Midi-Pyrénées) et d'un

appui au lancement de l'ORB (production des premiers indicateurs). Financement Région à hauteur de 40 000 € sur 2019-2023 ;

- la mobilisation ponctuelle de partenaires pour l'élaboration d'indicateurs spécifiques (experts naturalistes) ;
- l'appui ponctuel d'autres agents de l'ARB.

I.3 Le cadre de référence de l'ORB et les productions réalisées jusque-là

Depuis le lancement de l'ORB, les premiers travaux se sont concentrés sur la réalisation d'indicateurs destinés à répondre aux questions évaluatives suivantes, identifiées principalement en groupe de travail « les chiffres clés » :

- Comment évoluent les milieux naturels ?
- Comment évoluent la faune et la flore en Occitanie ?
- Quelles pressions notre société fait-elle peser sur la biodiversité ?
- Quelle est l'évolution de l'artificialisation des milieux naturels ?
- Comment évolue la situation des espèces exotiques envahissantes ?
- Comment évolue la prise en compte de la biodiversité en Occitanie ?
- Comment évolue la connaissance sur la biodiversité ?

Les indicateurs élaborés dans le cadre de l'ORB s'inscrivent sur le modèle « Etat-Pressions-Réponses ». A l'origine élaboré par l'OCDE, ce modèle permet de caractériser l'état de l'environnement, les pressions qui s'y exercent et les réponses fournies pour y remédier. Il permet d'apporter des éclairages sur les liens qui peuvent exister entre ces différents états, pressions et réponses, apportées notamment par les politiques publiques.

Il est à noter que pour la production de ces indicateurs, l'ORB s'appuie exclusivement sur des données existantes, répondant ainsi à sa vocation première de **valorisation de la connaissance**.

➤ Les principales productions de l'ORB

Jusqu'ici, la priorité a été donnée à l'état des lieux des connaissances naturalistes afin de constituer un état initial à l'échelle de la région Occitanie (adaptant et valorisant le cas échéant les données qui pré-existaient sur les périmètres des anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Les autres indicateurs ont été élaborés au gré des opportunités et des données disponibles pour répondre à l'une ou l'autre des questions évaluatives.

Les indicateurs produits sont de deux types :

- Des indicateurs généraux et /ou transversaux (indicateurs liés à plusieurs milieux, indicateurs composites)
- Des indicateurs spécifiques (ex. indicateurs liés à un sujet/focus particulier, voire un milieu)

Au 31/12/2024, 38 indicateurs ont été créés par l'ORB.

Question	Indicateur	Intitulé de l'indicateur	Objet	Type
Comment évoluent les milieux naturels ?	ETAT	Occupation du sol	Milieux	Général
	ETAT	Les forêts en Occitanie	Milieux	Spécifique
	ETAT	Vieilles forêts	Milieux	Spécifique
	ETAT	Etat écologique des masses d'eau de surface en Occitanie	Milieux	Général
Comment évoluent la faune et la flore en Occitanie ?	ETAT	Etat et répartition du peuplement des amphibiens en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT	Etat et répartition du peuplement des chauves-souris en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT	Etat et répartition du peuplement des mammifères terrestres non volants en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT	Etat et répartition du peuplement des odonates en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT	Etat et répartition du peuplement des oiseaux en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT	Etat et répartition du peuplement des orthoptères en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT	Etat et répartition du peuplement des papillons de jour en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT	Etat et répartition des espèces de poissons d'Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT	Etat et répartition du peuplement des reptiles en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT	Etat et répartition de la flore vasculaire en Occitanie	Flore	Spécifique
	ETAT-tendance	Evolution des effectifs régionaux de laro-limicoles nicheurs	Faune	Spécifique
	ETAT-tendance	Evolution des effectifs de l'outarde canepetière en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT-tendance	Evolution des populations de pies-grièches en Occitanie	Faune	Spécifique
	ETAT-tendance	Evolution des populations nicheuses de rapaces communs	Faune	Spécifique
	ETAT-tendance	Evolution des populations nicheuses des rapaces menacés	Faune	Spécifique
	ETAT-tendance	Evolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants	Faune	Spécifique
	ETAT-tendance	Suivi des galliformes de montagnes	Faune	Spécifique
ETAT-tendance	Evolution des populations d'ardéides nicheurs	Faune	Spécifique	
ETAT-tendance	Evolution des passereaux menacés	Faune	Spécifique	
ETAT-tendance	Evolution des effectifs de bouquetin	Faune	Spécifique	
ETAT-tendance	Etat de la reconquête du milieu par les aloses en Occitanie	Faune	Spécifique	
Quelles pressions notre société fait-elle peser sur la biodiversité ?	PRESSION	Evolution de la croissance démographique en Occitanie	Demographie	Général
	PRESSION	Etat des lieux des espèces animales exotiques envahissantes en Occitanie	EEE	Général
	PRESSION	Etat des lieux des plantes exotiques envahissantes en Occitanie	EEE	Général
	PRESSION	Pollution lumineuse en Occitanie	Pollution	Général
	PRESSION	Principal milieu détruit par artificialisation	Artificialisation	Général
	PRESSION	Surfaces incendiées en Occitanie	Feux	Spécifique
Comment évolue la prise en compte de la biodiversité en Occitanie ?	REPONSE	Effort de conservation des secteurs de nature remarquable	Préservation	Général
	REPONSE	Aires protégées terrestres en Occitanie	Préservation	Général
	REPONSE	Extinction de l'éclairage public	Extinction	Général
	REPONSE- Baromètre	Effort de gestion des espèces animales exotiques envahissantes	EEE	Général
Comment évolue la connaissance sur la biodiversité ?	REPONSE	ABC en région	Connaissance	Spécifique

➤ Les productions complémentaires de l'ORB

Au-delà de la création des indicateurs, l'ORB a vocation à synthétiser les connaissances sur la biodiversité et faciliter la compréhension des enjeux, aussi des outils de communication ont été élaborés :

- la production d'un **panorama** de la biodiversité et posters associés (basée sur la synthèse du diagnostic de la SrB (partie 1 milieux)) en 2022 ;
- la production d'une plaquette **infographies synthétiques** sur les principaux indicateurs en 2023 ;
- le lancement d'un compte **Instagram** issu de la stratégie de communication digitale de l'ORB conçue par des étudiants de l'université de Montpellier en 2023.

I.4 L'évolution du contexte et des besoins : pour une vision, plus stratégique et partagée, des priorités de travail de l'ORB

La biodiversité est un sujet de plus en plus médiatisé, même s'il reste encore beaucoup de chemin pour qu'elle soit prise en compte à sa juste valeur, à l'instar du changement climatique.

Depuis une dizaine d'année, grâce aux **travaux de l'IPBES**, des évaluations scientifiques objectives sont disponibles sur l'état des connaissances sur la biodiversité à l'échelle mondiale, l'état des écosystèmes et des contributions qu'ils apportent aux populations ; pour autant il reste encore difficile aujourd'hui de faire prendre conscience de l'urgence à agir.

Qui plus est, l'érosion de la biodiversité peut faire parfois l'objet de **controverses** qu'il est nécessaire de pouvoir documenter avec la plus grande rigueur afin d'éclairer au mieux les décideurs (énergies renouvelables et biodiversité ; restauration de la biodiversité et pratiques agricoles, etc.). Il arrive également que la biodiversité (voire plus largement l'écologie) soit perçue comme une contrainte, quand elle ne fait pas l'objet d'information mensongère ou délibérément biaisée. Ces « **infox** » contribuent à « brouiller » les messages et instiller doutes et méfiances.

Aussi **la production et la diffusion d'informations fiables en matière de biodiversité représentent un enjeu majeur pour mobiliser les acteurs et favoriser un changement de pratiques.**

A l'échelle nationale dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale pour la Biodiversité (SNB 3), l'ONB est identifié comme outil stratégique d'un **service public d'information sur la biodiversité** (portail NatureFrance).

Le pilotage stratégique de l'ONB est assuré par l'OFB. L'OFB, avec le CEREMA, anime également le réseau national des observatoires de la biodiversité, auquel l'ORB Occitanie participe.

Au-delà de l'observatoire, c'est ainsi tout un **dispositif de surveillance** qui va être déployé dans les prochaines années sous pilotage de l'OFB (contrat d'objectifs -COP- de l'OFB 2021-2025), avec l'objectif de « **mieux articuler les financements publics en matière de connaissance** des compartiments à enjeux (sols, pollinisateurs, milieux agro-pastoraux...) qui souffrent de **lacunes** de connaissance, en lien avec les **menaces** sur la biodiversité ».

Pour plus d'information, voir le schéma directeur de la surveillance terrestre approuvé le 9/04/2024¹ :

Extrait : « Le programme de surveillance de la biodiversité terrestre est un dispositif opérationnel qui s'inscrit sur le long terme, destiné à répondre aux enjeux soulevés par les politiques publiques et la société. Ce programme se doit de concourir à ce que chacun puisse disposer d'informations fiables et actualisées pour suivre l'état de la biodiversité et des pressions qui pèsent sur elle, et évaluer les résultats des efforts déployés. Cette évaluation sert à orienter les actions des pouvoirs publics et plus globalement de la société, de façon à les rendre les plus efficaces possible » (...). Le (...) programme national de surveillance doit permettre de répondre aux enjeux communautaires et aux enjeux nationaux (...) ».

Au travers de la mise en œuvre de ce schéma, l'ambition est d'améliorer dans les prochaines années la **production de séries longues de données de suivis** (soit la 1^{ère} étape du triptyque : production - bancarisation - valorisation) et permettre leur **mise à disposition** dans le Système d'information sur la biodiversité pour une large utilisation, dont une **valorisation** par les observatoires de la biodiversité.

L'ORB Occitanie pourra mobiliser le cas échéant ces données pour créer de nouveaux indicateurs. Plus largement, la **mobilisation du collectif régional** (OFB, DREAL, Région, Agences de l'Eau, ARB) doit permettre de renforcer les liens entre ces dynamiques, assurer une visibilité, faciliter le déploiement éventuel de dispositifs de suivi complémentaire et de moyens de valorisation articulés de manière efficace.

Cette articulation est d'autant plus importante que si chaque échelle territoriale dispose de sa stratégie (cadre mondial / stratégie européenne / stratégie nationale / stratégie régionale pour la biodiversité / stratégie locale), leurs objectifs coïncident en plusieurs points ; les dispositifs de suivi-évaluation des politiques publiques en faveur de la biodiversité peuvent ainsi utilement être travaillés dans une logique à la fois de mutualisation et de complémentarité.

A ces évolutions s'ajoutent les attentes exprimées par les membres de l'ORB de réorienter les travaux de l'Observatoire afin d'accroître l'efficacité des actions conduites. Sont mis en exergue d'une part le besoin de mobilisation de l'ORB en appui aux politiques publiques², notamment dans la perspective de l'évaluation de la SrB

¹ https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/documents/Bulletinofficiel-0033324/TREL2332660S_.pdf;jsessionid=2E3828E14D5B44C0EE549027610A8338. Voir notamment les 6 objectifs du schéma.

² A cet égard, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de demander à l'ORB d'évaluer les politiques publiques, mais de renforcer l'ORB dans son positionnement d'appui aux politiques publiques.

L'évaluation d'une politique publique suppose en effet de mettre en place un dispositif à plusieurs niveaux :

1/ les actions : suivi des actions réalisées ou non

à mi-parcours et de la COP régionale en cours, et d'autre part, la nécessité d'apporter des informations mesurables sur l'effondrement de la biodiversité. Aussi, il a été demandé de structurer une stratégie pour l'ORB en prenant en compte la faisabilité technique et proposer des priorités.

Dans ce contexte, une proposition d'indicateurs à suivre a été débattue lors du Bureau du 18 mars en combinant à la fois les besoins relatifs au suivi de la biodiversité en région et au suivi et à l'évaluation des politiques publiques (SrB, SNb, COP...).

Cf. en annexe 1, la proposition de la Région Occitanie concernant des indicateurs susceptibles d'apporter un éclairage en matière de suivi et évaluation des politiques publiques.

Cette réunion a révélé la nécessité de :

- d'explicitier de nouveau les objectifs de l'ORB, poursuivre le travail d'animation et de co-construction d'une culture commune (enjeux régionaux, défis identifiés collectivement dans la SrB...)
- prioriser le développement d'indicateurs relatifs au suivi des milieux naturels et espèces, tout en développant progressivement des indicateurs susceptibles d'éclairer les politiques publiques ;
- définir une liste prioritaire d'indicateurs à élaborer par l'ORB, dans un nombre limité afin de ne pas s'éparpiller ;
- préciser les modalités de communication (cible, format, support, diffusion...), destinées à mettre en récit les résultats des indicateurs de manière efficace ;

Également :

- d'identifier des sources/travaux complémentaires pour approfondir les sujets « complexes » que l'ORB ne serait pas en mesure de travailler à court/moyen termes (AAP recherche, travaux d'étudiants, thèses...) ;
- de rechercher des financements supplémentaires pour l'ORB le cas échéant (via un projet LIFE ?).

II. Un besoin de clarification autour de l'ORB pour une vision partagée des priorités de travail

II.1 Précisions sur le positionnement de l'ORB

L'ORB est un dispositif destiné à répondre aux questions relatives à la biodiversité en région, à partir des connaissances actuelles. Il est amené à analyser des données et vulgariser des résultats, dont la communication doit permettre une meilleure compréhension du phénomène d'effondrement de la biodiversité, de ses causes, de la nécessité de passer à l'action et de l'efficacité des actions conduites.

Les informations sont élaborées à l'aide des indicateurs de l'observatoire et enrichies de l'analyse des experts. Les sources bibliographiques viennent préciser des arguments et renforcer le message à faire passer. Certaines questions n'appellent pas forcément d'indicateurs, mais nécessitent un éclairage particulier (expertise) pour appréhender certaines notions clefs.

Bien évidemment, de nombreuses sources d'informations existent déjà sur la biodiversité et l'ORB ne doit pas être redondant avec ce qui est fait. Ainsi la plus-value de l'ORB réside dans sa capacité à :

- Utiliser les connaissances existantes pour concevoir des indicateurs grâce à l'appui d'experts
- Analyser les résultats au prisme des impacts sur la biodiversité
- Etablir des relations entre indicateurs pour une analyse « systémique »
- Rendre lisibles et accessibles les limites des résultats, les lacunes éventuelles en termes de connaissance

2/ la stratégie : avec des questionnements à définir, potentiellement sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et l'atteinte des objectifs... (principaux critères d'évaluation)

- Partager une analyse robuste et une vision convergente
- Faciliter le partage d'un langage commun avec l'ensemble des acteurs concernés par la thématique
- Faire remonter les besoins en matière de connaissance et lancer une dynamique de mobilisation autour du sujet.

Ceci étant posé, il convient d'identifier les questions auxquelles l'ORB est confronté ; celles-ci étant dépendantes du type de public et leurs préoccupations associées.

II.2 Précisions sur les cibles de l'ORB et questionnements associés

L'ORB a vocation à s'adresser à différents types de publics : les décideurs ou élus, le grand public et enfin les acteurs socio-professionnels ou acteurs économiques. Chacune de ces cibles présente des spécificités (connaissance plus ou moins large sur la biodiversité, mobilisation plus ou moins prononcée, intérêt particulier pour certaines approches -écologiques, économiques...-, etc.) et par conséquent leurs besoins en termes d'information diffèrent.

In fine, 2 types d'approche sont retenues avec les questionnements prioritaires suivants :

- Approche « découverte/sensibilisation » = cibles : grand public / élus intéressés pour mieux appréhender la biodiversité

Ici les questions reflètent avant tout des préoccupations pratiques qui touchent à la vie quotidienne mais également qui peuvent être liées à une curiosité générale sur le sujet.

Compréhension de base

- C'est quoi la biodiversité (qu'est-ce que ça comprend) ?
- Une espèce, un écosystème ; de quoi parle-t-on ?
- Comment les espèces interagissent-elles dans un écosystème ?
- Y-a-t-il de la biodiversité partout ? Même en ville ?
- Que connaît-on de la biodiversité ?

Impacts sur la vie quotidienne

- Comment la biodiversité influence-t-elle la vie quotidienne ?
- Quels sont les bénéfices de la biodiversité sur la santé humaine ?
- Que se passe-t-il concrètement si la biodiversité diminue ?

Connaissance de la biodiversité en région

- Quelle est la biodiversité de la région ?
- Comment évolue la biodiversité dans notre région ?
- Est-ce que toute la biodiversité d'Occitanie est connue ?

Menaces et causes en région

- Pourquoi certaines espèces disparaissent-elles ?
- Quelles sont les pressions sur la biodiversité en région ?
- Comment évoluent ces pressions ? Comment évoluent ces pressions au regard des autres territoires de France ?
- Comment le changement climatique affecte-t-il la biodiversité en région ?
- Quelles espèces sont menacées ?
- Quelles espèces ont disparu ?
- Quels sont les signes visibles de la perte de la biodiversité en région ?

Conservation et protection en région

- Peut-on concilier activités humaines et préservation de la biodiversité ?
 - Si oui, Quels sont les moyens les plus efficaces pour protéger la biodiversité ?
 - Les aires protégées sont-elles suffisantes ? Fonctionnent-elles ?
 - Qui peut agir ? et comment ?
 - Que puis-je faire pour aider à protéger la biodiversité ?
 - Comment inciter et convaincre autour de moi ?
 - Les aires protégées sont-elles suffisantes ? Fonctionnent-elles ?
- Approche « évaluative » = cibles : élus en charge de politiques publiques dédiés à la biodiversité / décideurs ou acteurs ayant une interaction directe avec la biodiversité

Cette catégorie de public cible correspond à l'ensemble des acteurs disposant, des leviers ayant une incidence directe sur la biodiversité. Elle comprend bien sûr les élus et représentants des administrations qui pilotent des politiques publiques dédiés à la biodiversité mais également les acteurs socio-professionnels tels que les agriculteurs ou forestiers, qui peuvent avoir un impact conséquent sur la biodiversité suivant leurs pratiques.

A cet égard, le questionnement peut être adossé directement à la Stratégie régionale Biodiversité Occitanie adoptée en 2020, feuille de route collective pour l'ensemble des acteurs du territoire régional en matière de biodiversité d'ici à 2030. Pour chacun des 5 défis identifiés dans le cadre de cette stratégie, il s'agit ainsi d'interroger nos avancées et leurs résultats : sommes-nous sur la bonne trajectoire ? sommes-nous en bonne voie pour relever ces défis d'ici à 2030 ?

Ces défis, formulés dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB), font largement écho aux axes de la SNB 2030. Les défis 1, 2 et 3 revêtent en outre un intérêt particulier au regard de l'exercice de planification écologique en cours sur le territoire (COP).

Un questionnement plus complet est présenté en annexe 1 (fichier Excel). Celui-ci s'appuie sur chacune des fiches actions de la SrB. Ces questionnements plus complets appellent des éclairages parfois précis sur certains sujets et pour lesquels il n'existe pas encore de données.

Ces éléments valorisent également la SNB 2030 et les travaux relatifs à la COP en Occitanie.

II.3 Vers une convergence des besoins et l'identification des grands messages clés de l'ORB

L'ORB doit s'appuyer sur ces questionnements pour développer sa communication et proposer des grands messages à porter. En particulier, compte tenu des enjeux et de l'urgence, il est proposé de travailler désormais suivant le cadre de référence ci-dessous, structuré autour de 4 sujets, porteurs de sens :

- **La nature et ses contributions vitales pour l'homme se détériorent en Occitanie**
- **Les facteurs de pression sur la biodiversité continuent de s'accroître en Occitanie**
- **Il est possible de préserver la nature de manière durable et des solutions existent en Occitanie**
- **Les trajectoires actuelles nous permettent de relever les défis régionaux en matière de biodiversité d'ici à 2030**

Par ailleurs, bien que les questionnements proposés diffèrent dans leurs formulations, les éclairages qui peuvent être apportés se rejoignent, et en particulier, les indicateurs qui peuvent être mobilisés pour apporter des éléments de réponse à ces questionnements sont bien souvent les mêmes.

Les modalités de communication par contre devront être adaptées selon les cibles : niveau de vulgarisation vs expertise, format de restitution, illustration, moyen de diffusion, etc. A chaque cible doit correspondre une stratégie propre de communication.

Ainsi le grand public sera davantage sensible à des réponses générales, mais avec des exemples concrets dans leur environnement immédiat, alors que les décideurs peuvent attendre des réponses précises sur des sujets spécifiques, en lien avec leurs politiques ou leurs pratiques.

Par ailleurs, il s'avère qu'un certain nombre de ces questionnements, qu'il s'agisse de l'approche « sensibilisation » ou « évaluative », ne puissent aujourd'hui trouver de réponse adaptée. En effet, ces questionnements mettent au jour un certain nombre de lacunes en termes de connaissance (exemples : services rendus par la nature, fonctionnalité des milieux, menaces liées au changement climatique, surexploitation des ressources, ...).

III. Les axes de travail

Cinq axes de travail sont définis :

- Développer **un socle restreint d'indicateurs**, suivis dans le temps, pour soutenir les grands messages de l'ORB
- Proposer **des dossiers thématiques** pour approfondir certains sujets
- Définir et déployer des modalités de communication adaptées à chacune des cibles
- **Développer les partenariats**, notamment avec les acteurs de la recherche
- **Animer la gouvernance de l'ORB**

III. 1 Développer un socle restreint d'indicateurs suivis dans le temps, pour soutenir les grands messages de l'ORB

Pour répondre aux différents questionnements, il est indispensable de se doter d'un socle d'indicateurs à suivre dans le temps.

Etant donné les moyens à disposition, il est proposé d'identifier un nombre limité d'indicateurs. En effet, la finalité n'est pas tant de multiplier ces outils de mesure mais bien de chercher à focaliser l'attention sur quelques paramètres ou facteurs clés dans le suivi et l'évolution de la biodiversité en région tout en étant en adéquation avec les préoccupations liées aux politiques publiques en matière de préservation de la biodiversité.

Le choix de ces indicateurs a été guidé par une volonté de disposer d'informations sur les différentes composantes de la biodiversité.

Le jeu d'indicateurs appelé « indicateurs socle » est considéré comme indispensable pour constituer une base de travail solide pour l'ORB, susceptible d'appuyer les différents messages et communication qui pourront être réalisés par l'ORB, pour les différentes cibles. Leur analyse et interprétation doivent mettre en exergue les liens entre les résultats observés et les impacts sur la biodiversité.

En tout état de cause, ce jeu d'indicateurs ne pourra éclairer qu'une partie des enjeux de biodiversité, aussi l'ORB pourra être amené à développer et approfondir certaines problématiques ou thématiques en fonction des préoccupations (cf. partie III.2)

- Présentation des indicateurs « socle »

Socle d'indicateurs contributeurs	Détails sur les informations à fournir	Articulation politiques publiques (Défis SrB, SNB, COP)	Réalisation (date)/ lacune	Fiabilité de l'indicateur	Mise à jour des données source	Fréquence de réactualisation par l'ORB
Dynamique des milieux naturels	Evolution des surfaces des différents types de milieu au cours du temps, flux des mutations	Défi 1 et 2 +SNB (M2)	Réalisé (2021)	+	Annuelle si OSO	Tous les 2 ans
Habitats d'intérêt communautaire	Nbre d'habitats, % de maille par type d'habitat, % état de conservation par grand type de milieu	Défi 2	Manquant (prévu pour 2025)	+	Tous les 6 ans	Tous les 6 ans
Etat écologique des masses d'eau de surface en Occitanie	Indicateur DCE permettant de prendre en compte la structure et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques : éléments qualité biologique et physico-chimique	Défi 2	Réalisé (2021)	++	Tous les 6 ans	Tous les 6 ans
STOC	Evolution des communautés d'oiseaux communs par grand type de milieu	Défi 2	Manquant (prévu pour 2024)	++	Annuelle	Tous les 5 ans
Espèces menacées issues des listes rouges	Evolution des espèces menacées selon la liste rouge	Défi 2 +SNB (M27)	Réalisé (pour chaque groupe taxonomique 2022-2023)	+++	Selon élaboration des nouvelles listes	Dès l'existence d'une nouvelle liste
Population nicheuse de rapaces communs	Evolution des populations nicheuses de rapaces communs	Défi 2	Réalisé (2023)	+	Annuelle	Tous les 5 ans
Pollinisateurs	Avoir une idée des tendances, des biomasses	Défi 2 +SNB (M27)	Manquant (Données lacunaires)	A définir	?	?
Lacunes de connaissance	Méconnaissance de la biodiversité	Défi 4	Manquant (prévu en 2024 via Diag territorial CEN/CBNs)	+	Annuelle	Tous les 5 ans

Socle d'indicateurs contributeurs	Détails sur les informations à fournir	Articulation politiques publiques (Défis SrB, SNB, COP)	Réalisation (date)/ lacune	Fiabilité de l'indicateur	Mise à jour des données source	Fréquence de réactualisation par l'ORB
Artificialisation	Surface artificialisée	Défi 1 +COP	Réalisation partielle (2020)	Actuellement basé sur CLC donc peu fiable. A l'avenir va dépendre des données d'entrée (OCS GE ou traitement des fichiers fonciers)	Annuelle	Tous les 2 ans
Fragmentation	Indice de fragmentation des milieux naturels (Jaeger)	Défi 1 +COP +SNB (M17)	Manquant (prévu en 2024 via Diag territorial CEN/CBNs)	Recoupement de différentes OCC SOL selon leurs qualités.	Actuellement pas d'Occ sol fiable	Tous les 3 ans
	Fragmentation des cours d'eau		Réalisé (2023)	Données d'entrée lacunaire ou partielle mais approche intégrée. Pas de comparaison possible entre année.	Annuelle	Tous les 3 ans
Pollutions	Pollution lumineuse	Défi 1 et 3 +COP	Réalisé (2023)	Données satellitaires	Tous les 3 ans	Tous les 3 ans
	Pollution chimique (pesticides)	+ SNB (M9 et 20)	Manquant (indicateur à choisir)	A définir	A définir	A définir
	Pollution plastique		Manquant (indicateur à choisir)	A définir	A définir	A définir
Espèces exotiques envahissantes	Evolution de l'introduction des EEE	Défi 2 +COP +SNB (M10)	Réalisé (2023)	Dépend des connaissances actuelles et de l'effort de prospection	Tous les 5 ans	Tous les 5 ans
	Evolution de l'introduction des PEE	Défi 2 +COP +SNB (M10)	Réalisé (2023)		Annuelle	Tous les 5 ans
Changement climatique	A définir	Défi 2 + COP	Manquant (indicateur à choisir)	A définir	A définir	A définir
Surexploitation des ressources	A définir.	Défi 3 +COP +SNB (M3, 13, 14, 18)	Manquant (indicateur à choisir)	A définir	A définir	A définir

Socle d'indicateurs contributeurs	Détails sur les informations à fournir	Articulation politiques publiques (Défis SrB, SNB, COP)	Réalisation (date)/ lacune	Fiabilité de l'indicateur	Mise à jour des données source	Fréquence de réactualisation par l'ORB
Prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanismes locaux (DUL)	Suivi du % dans les SCoT prenant en compte la biodiversité / nb SCoT total (et évolution du nb correspondant)	Défi 1	Manquant (données à récupérer)	++ Basé sur un système de grille d'évaluation binaire.	Selon actualisation des SCoT	Tous les ans
Restauration des cours d'eau	Effacement d'obstacles ou linéaire cours d'eau restauré	Défi 2 + COP +SNB (M20)	Manquant (données à récupérer)	A définir	Annuelle	Tous les 3 ans
Restauration des milieux terrestres	A minima résorption des points noirs	Défi 2 +COP +SNB (M20)	Manquant (données lacunaires)	A définir	En attente carte CEREMA	Tous les 2 ans
Aires protégées	Superficies des aires protégées terrestres	Défi 2	Réalisé (2022)	+++	Selon modification ou création	Tous les 3 ans (plan d'action AP)
Extinction de l'éclairage public	Pourcentage de communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public	Défi 1	Réalisé (2022)	+ Basé sur une modélisation	Tous les 3 ans	Tous les 3 ans
Evolution de la connaissance	Nombre de données disponibles dans le SINP	Défi 3 +SNB (M36)	Réalisé (2021)	+ Davantage état de l'effort de prospection et de partage des données.	Annuelle	Tous les 2 ans
Budget dédié à la biodiversité	A noter : périmètre quintet à l'heure actuelle, intégrant le FEDER géré par la Région.	Défi 5	Manquant (données à récupérer)	Dépend de l'effort de précision des renseignements récupérés	Annuelle	A définir

➤ Des pistes pour consolider les indicateurs socles à disposition et développer ceux manquants

- Dynamique des milieux naturels

L'évolution de la dynamique des différents milieux naturels dépend de la source de données choisie. Il existe actuellement plusieurs occupations du sol utilisables à l'échelle de la région Occitanie :

- Corine land cover : plusieurs millésimes sur l'ensemble de la région mais résolution et précision insuffisantes.
- Occupation du sol Grande Echelle : millésimes différents selon les départements et pas encore accessibles pour toute l'Occitanie), nombre de postes limités et pas suffisamment précis pour les milieux naturels. Les zones urbanisées offrent en revanche une possibilité de suivi convenable.
- OSO : occupation du sol développé par le CESBIO. Outil proposant un nombre de postes intéressant sur les milieux naturels mais en revanche il souffre d'un problème de résolution géographique. Mise à jour régulière.
- Projet PEP BiOcCIA : projet lancé par la Région Occitanie destiné à concevoir une occupation du sol associant précision des espaces naturels, agricoles et forestières ainsi que les zones artificialisées sur l'ensemble de la région avec une mise à jour régulière grâce à la prise en charge d'intelligence artificielle. L'outil devrait voir le jour en 2026(?).

A terme, l'ORB s'appuiera sur cette dernière occupation du sol, en attendant, l'objectif est de disposer d'un suivi de la dynamique des milieux naturels, pour cela l'outil OSO pourrait être privilégié.

- Habitats d'intérêt communautaire

Travail engagé avec les deux CBNs en 2024. Il est prévu que cet indicateur soit mis à disposition en 2025 au moment de la clôture du rapportage Natura 2000.

- Etat écologique des masses d'eau de surface

Tous les 6 ans, les différents grands bassins versants mettent à disposition un état des lieux avec les données sur l'état écologique des masses d'eau. Ces données prennent en compte les éléments de qualité biologique et des éléments de qualité physico-chimique. Les informations sur la qualité chimique de l'eau ne sont en revanche pas considérées dans cet indicateur. Existantes par ailleurs, elles ne seront pas valorisées par l'ORB, en raison de leur cadre uniquement DCE.

- STOC

Actuellement, nous ne disposons pas suffisamment de données pour réaliser un indicateur STOC, la couverture régionale semble fragile pour élaborer un indicateur robuste à l'échelle Occitanie. Cela suppose que des dispositions soient prises pour renforcer le maillage des carrés STOC et assurer sa déclinaison en région. Un travail de compilation serait intéressant à mener pour évaluer les lacunes et le nombre d'échantillonnage en région et l'intégrer à la stratégie régionale d'amélioration de la connaissance.

En attendant, il peut être envisagé, dès 2024, de valoriser les travaux de la LPO Occitanie ayant réalisé une synthèse sur les 20 dernières années. Un lien est également à faire avec le Schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre mis en œuvre à l'échelle nationale.

- Espèces menacées

Grâce aux travaux d'état des lieux effectués sur les principaux groupes taxonomiques, les informations ont été compilées mais devront être mises à jour le cas échéant avec la diffusion des nouvelles listes rouges régionales.

- Populations nicheuses de rapaces communs

- Indicateur réalisé sur la base des données présentes dans le SINP et qui s'appuie sur la méthode de la part relative. Cette méthode étant encore expérimentale et comportant un certain nombre de biais, il serait intéressant d'avoir un appui de la part de la recherche pour renforcer la robustesse des données.
- Pollinisateurs

Actuellement les données ne sont pas suffisamment bien réparties sur l'ensemble des groupes taxonomiques pour réaliser un indicateur sur les pollinisateurs. Cependant, un Plan National d'Action (PNA) animé par l'OPIE est actuellement en cours et l'ORB pourra les solliciter afin de définir ce qu'il est envisageable de faire sur ce groupe, témoin du bon fonctionnement des écosystèmes. Aussi, il pourrait également être envisagé d'établir un partenariat avec la recherche afin d'identifier des pistes d'indicateurs. Un lien est également à faire avec le Schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre mis en œuvre à l'échelle nationale.

- Méconnaissance sur la biodiversité

Sur la base des données des listes rouges, ainsi que des données spatiales à disparition, il est possible d'estimer dans les grandes lignes les lacunes.

- Artificialisation

De la même façon que le suivi des milieux naturels, l'artificialisation dépend des données sources utilisées en entrée. Deux possibilités existent : l'utilisation des fichiers fonciers employés par l'observatoire national de l'artificialisation des sols ou une évaluation surfacique via l'Occupation du sol grande échelle (OCS GE) prévu par le ZAN. En l'état actuel des choses, les données accessibles sont issues des fichiers fonciers.

- Indice de fragmentation des milieux naturels

Une analyse de la fragmentation (indice Jaeger) a été réalisée dans le cadre du diagnostic patrimonial de la Stratégie aires protégées (étude pilotée par Région et DREAL, et réalisée par CEN Occitanie et CBNs). Plus largement, une analyse de différentes pressions a été réalisée et pourrait être valorisée.

- Fragmentation des cours d'eau

Cet indicateur doit être considéré avec précaution dans la mesure où les données sont lacunaires et certaines obsolètes, en revanche il reste beaucoup plus précis qu'une simple prise en compte du nombre d'obstacles par kilomètre de cours d'eau. Pour renforcer la robustesse de cet indicateur, il s'agirait de poursuivre la complétude du Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE).

- Pollution lumineuse

Les données sont issues d'imageries satellitaires, donc sujettes à des biais technologiques. Par ailleurs, elles ne retranscrivent que la lumière renvoyée vers le ciel et pas la lumière perceptible par la faune. Aussi l'objectif serait de croiser avec des données de faune et notamment des chauves-souris.

- Pollution chimique

Un focus sur les pesticides est particulièrement attendu. Il convient donc de s'accorder sur le type de données recherchées (quantité de produits phytosanitaires vendue, Indice de fréquence de traitement (IFT), nombre de doses unités (NODU), ...).

- Pollution plastique

Nécessité de préciser le besoin et dans quel type de milieu recherché :

- milieux terrestres via les volumes traités en déchetterie,
- milieux aquatiques eau douce ou milieux marins

- Evolution de l'introduction des EEE et PEE

Données issues des deux stratégies espèces exotiques envahissantes et plantes exotiques envahissantes et opportunistes du SINP. Un lien avec l'amélioration des connaissances permettrait de temporiser les résultats.

- Changement climatique

Indicateur à identifier mais quelques pistes d'approfondissement : évolution phénologique des plantes, indicateurs issus du programme Sentinelles du climat, évolution des hydroperiodes des mares temporaires, prise en compte des événements extrêmes.

- Surexploitation des ressources

Indicateur à définir. Quelques pistes d'indicateurs à suivre : prélèvement d'eau, stock de poissons pêchés à des fins commerciales, prélèvement de bois.

L'annexe 1 identifie un intérêt à suivre l'exploitation du bois, les prélèvements d'eau, les populations de poissons pêchés en mer, etc.

- Prise en compte de la biodiversité dans les DUL

Ce sont les informations présentes dans les SCoT qui sont visées. La donnée n'existe pas de manière uniforme en région. L'ARB et la Région émettent des avis sur les SCoT et dans ce cadre il serait possible d'élaborer une grille de critères à relever lors de leur analyse. En ce qui concerne les PLUi, la remontée d'informations ne sera possible que si les DDT participent. Cet indicateur est identifié dans la SrB et dans les travaux relatifs à la COP Occitanie. Faisabilité à interroger dès 2024, en lien avec la DREAL, l'ARB et la Région (mission d'appui aux documents de planification).

- Restauration des cours d'eau

Il existe quelques données sur la présence ou non d'ouvrages de franchissement pour les poissons, mais ces dernières ne sont pas toujours renseignées. Un lien serait à faire avec les fédérations départementales de pêche. Si les données recherchées s'orientent davantage sur les linéaires de cours d'eau restaurés, les données existent auprès des Agences de l'eau.

- Restauration des milieux terrestres

En attendant des données précises en matière de restauration, il est prévu de travailler à la résorption de « points noirs ». Ces points noirs sont en cours d'identification et leur liste précise doit être établie d'ici fin 2024/début 2025 (méthode développée par le CEREMA). A noter également des outils à venir au niveau régional : occupation du sol précise et caractérisation de la trame verte et bleue.

- Aires protégées

L'indicateur réalisé sur l'évolution surfacique des aires protégées est issu des données en provenance de la DREAL Occitanie, la Région, CEN Occitanie et du Conservatoire du Littoral. Pour une déclinaison de l'indicateur à une échelle infra régionale, il serait intéressant de mettre à disposition les couches SIG (via Picto Occitanie).

- Extinction de l'éclairage public

De la même manière que pour l'indicateur pollution lumineuse, des biais liés aux données satellites existent. Par ailleurs cet indicateur est basé sur une modélisation destinée à évaluer la probabilité d'extinction totale des communes. Il pourra être mis en corrélation avec les réponses à l'enquête Biodiv'Up, réalisée tous les deux ans, qui recueille entre autres, les informations sur l'extinction des communes d'Occitanie.

- Evolution de la connaissance

Il s'agit d'évaluer ici le partage de données naturalistes sur le SINP. Bien entendu, ce n'est qu'une vision très parcellaire et lacunaire dans la mesure où il est difficile d'estimer la quantité totale des données accumulées à l'échelle de la région ni même la proportion présente dans le SINP.

- Budget dédié à la biodiversité

En l'état, des informations existent sur l'analyse des budgets dédiés à la biodiversité par les partenaires du quintet (prenant en compte le FEDER géré par la Région), mais l'exercice a été réalisé uniquement pour l'année 2021. Pour le moment, il n'est pas encore possible de suivre cet indicateur puisque la remontée d'information auprès du quintet n'a pas été suivie depuis. Une relance auprès des membres du quintet pourrait être envisagée. A terme, cet indicateur, tout en permettant un suivi de ces informations, pourra élargir son approche en valorisant les résultats des exercices de budgétisation verte, rendue obligatoire à partir de 2024³ pour toute collectivité de plus de 3500 habitants.

➤ **Estimation des moyens nécessaires pour la réalisation des indicateurs socle**

HYPOTHESE : La nature et ses contributions vitales pour l'homme se détériorent/ s'améliorent en Occitanie		
Socle d'indicateurs contributeurs	Détails sur les informations à fournir	Moyens estimés
Dynamique des milieux naturels	Evolution des surfaces des différents types de milieu au cours du temps, flux des mutations	Analyse données et mise en forme- ARB (15 j)
Habitats d'intérêt communautaire	Nbre d'habitats, % de maille par type d'habitat, % état de conservation par grand type de milieu	Expertise des CBNs (10j) Coordination – ARB (1j) Montant : 6 000€
Etat écologique des masses d'eau de surface en Occitanie	Indicateur DCE permettant de prendre en compte la structure et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques : éléments qualité biologique et physico-chimique	Analyse des données et mise en forme – ARB (5j) Appui des Agences de l'eau (1j)
STOC	Evolution des communautés d'oiseaux communs par grand type de milieu	Expertise du MNHN et des experts ornithologues en région (5j) Coordination – ARB (1j) Montant : 3 000€
Espèces menacées issues des listes rouges	Evolution des espèces menacées selon la liste rouge	Analyse des données et rédaction – ARB (2j)
Population nicheuse de rapaces communs	Evolution des populations nicheuses de rapaces communs	Appui des experts ornithologues en région (5j) Coordination – ARB (1j) Montant : 3 000€

³ Cf article 191, loi de finances pour 2024 : obligation nouvelle pour toutes les collectivités locales de plus de 3500 habitants, d'annexer à leur compte administratif une évaluation d'impact du budget pour la transition écologique, à compter de l'exercice 2024.

Pollinisateurs	Avoir une idée des tendances, des biomasses	Appui de l'OPIE, CEN, recherche (projet à part entière à monter) Projet à dimensionner
Lacunes de connaissance	Méconnaissance de la biodiversité	Appui des pôles SINP (3j) Coordination et rédaction) – ARB (1j) Montant : 1 800€

HYPOTHESE : Les facteurs de pression sur la biodiversité continuent de s'accroître/ diminuent en Occitanie		
Socle d'indicateurs contributeurs	Détails sur les informations à fournir	Moyens prévisionnels
Artificialisation	Surface artificialisée	Analyse des données et mise en forme – ARB (5j)
Fragmentation (2 indicateurs)	- Indice de fragmentation des milieux naturels (Jaeger) - Fragmentation des cours d'eau	Reprise des résultats effectués dans le cadre du diagnostic AP, appui CEN-CBN (3j) Rédaction -ARB (2j) Appui de l'OFB pour la mise à disposition des données (3j) Analyse et mise en forme des données – ARB (5j)
Pollutions (3 indicateurs)	- pollution lumineuse - pollution chimique (pesticides) - pollution plastique (à définir)	Dépendant des crédits Région pour la réactualisation de la carte pollution lumineuse Analyse des données et mise en forme – ARB (3j) Appui d'experts – à définir Appui d'experts – à définir
Espèces exotiques envahissantes	- Evolution de l'introduction des EEE - Evolution de l'introduction des PEE	Expertise du CEN et des CBNs (12j) Coordination – ARB (2j) Montant : 7 200€
Changement climatique	A définir	A définir
Surexploitation des ressources	A définir.	A définir

HYPOTHESE : Il est possible/pas possible de préserver la nature de manière durable et des solutions existent en Occitanie		
Socle d'indicateurs contributeurs	Détails sur les informations à fournir	Moyens prévisionnels
Prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanismes locaux (DUL)	Suivi du % dans les SCoT prenant en compte la biodiversité / nb SCoT total (et évolution du nb correspondant)	Temps disponible de la part de la Région et ARB dans les avis SCoT (15j) Analyse et mise en forme des résultats – ARB/ORB (2j)
Restauration des cours d'eau	Effacement d'obstacles ou linéaire cours d'eau restauré	Appui Agences de l'eau (3j) Analyse et mise en forme des résultats – ARB (8j)
Restauration des milieux terrestres	A minima résorption des points noirs	Appui DREAL (2j) Récupération des données – ARB (2j) Analyse et mise en forme des résultats – ARB (3j)
Aires protégées	Superficies des aires protégées terrestres	Appui DREAL (2j) Rédaction et mise en forme résultats – ARB (2j)
Extinction de l'éclairage public	Pourcentage de communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public	Dépendant de la modélisation DarkSkyLab Analyse et mise en forme des résultats- ARB (3j)
Evolution de la connaissance	Nombre de données disponibles dans le SINP	Analyse des résultats et mise en forme – ARB (2j)
Budget dédié à la biodiversité	A noter : périmètre quintet à l'heure actuelle, intégrant le FEDER géré par la Région.	Organisation d'une méthode pour définir la façon de le calculer et du temps pour réaliser le travail (15j)

➤ Indicateurs socle optionnels

D'autres indicateurs sont également proposés :

- Indice Région vivante

Indicateur composite, construit à partir de l'Indice Planète Vivante (indicateur ONU), et adapté à l'échelle régionale par la Région PACA. Il s'appuie sur les tendances observées des populations d'espèces de vertébrés. En ce sens, il apparaît limité, mais pourrait néanmoins constituer un indicateur général d'état (et évolution) de la biodiversité facile à communiquer. Un travail plus spécifique relatif à l'adaptation de la méthodologie pour y intégrer d'autres espèces pourrait être intéressant à conduire en Occitanie en étroite collaboration avec la recherche

- Mobilisation des acteurs socio-professionnels

Nombre d'entreprises engagées pour la nature, à voir le lien avec les pratiques agro-écologiques (Défi 3/ SNB M31).

- Nature en ville

Une action importante que peuvent mener les collectivités est la place laissée à la nature en ville. A ce jour, les OcSol ne permettent pas de disposer d'informations suffisamment fiables et précises. Ce besoin est toutefois à garder en tête (Défi 1/SNB M21).

- Démarches locales structurées en faveur de la biodiversité

Il pourrait être intéressant de disposer également d'un indicateur relatif à l'implication des collectivités locales en faveur de la biodiversité. Celui-ci pourrait s'appuyer sur le nombre d'ABC, de TEN, et collectivités engagées dans un

programme de restauration de la biodiversité (financement Région) et départements disposant d'une stratégie en faveur de la préservation de la biodiversité (Défi 5 / SNB M30).

III. 2 Proposer des dossiers thématiques pour approfondir certains sujets

En plus des indicateurs socle, il est envisagé de réaliser des dossiers spécifiques (focus sur une thématique, focus sur un milieu, focus sur un défi de la SrB...) dans le but d'approfondir un sujet, de donner des clés de compréhension plus complète, en lien notamment avec l'actualité. Ces dossiers pourront faire appel aux indicateurs « socle » de l'ORB, mais pourront également nécessiter le développement d'indicateurs spécifiques. Ils pourront valoriser également des indicateurs existants par ailleurs, auprès d'autres acteurs (chambre régionale agricole par exemple), en y apportant une expertise « biodiversité ».

Le choix de l'objet du dossier thématique est arrêté par le Bureau, dont les membres exposent clairement les questions évaluatives pour lesquelles ils souhaitent obtenir des éclairages.

Chaque dossier fait l'objet d'un cadrage précis, suivant une méthodologie de projet : mandat, objectifs, périmètre, parties prenantes, calendrier de travail, modalités de rédaction, concertation, validation.

Un groupe de travail spécifique, regroupant les acteurs concernés peut être organisé pour appuyer l'ORB, et en particulier identifier les éventuels indicateurs à construire, rédiger tout ou partie du dossier, et faciliter la diffusion du dossier dans les réseaux adaptés.

Le dossier thématique final constituera le fruit d'un travail collectif et sera valorisé comme tel.

La réactualisation d'un dossier thématique sera à l'appréciation du Bureau ou du GT concerné.

L'ORB a commencé à animer en 2023 un GT Agro écologie afin d'approfondir la thématique « biodiversité et agriculture ». Ces nouveaux travaux émanant des attentes explicitées en conseil d'administration de l'ARB et d'une volonté de disposer d'information en région. Les travaux se poursuivent pour aboutir à la diffusion d'un panorama « Biodiversité et agriculture » en 2025.

III. 3 Définir et déployer des modalités de communication adaptées à chacune des cibles

La communication n'a pas simplement vocation à valoriser les indicateurs de l'ORB, mais bien à faire passer des messages sur l'état de la biodiversité en région grâce aux données disponibles et aux connaissances. Pour cela, il est nécessaire de définir un angle de communication et la posture à tenir. Aussi la priorité réside dans la construction d'une stratégie de communication en parallèle du maintien des outils déjà déployés pour valoriser les indicateurs et autres connaissances sur la biodiversité en région.

Dans la perspective de l'élaboration d'une stratégie de communication, un comité éditorial est créé. Volontairement restreint, il est composé des membres fondateurs de l'ARB Occitanie (OFB et Région). Son rôle consiste à valoriser les contenus déjà créés par l'ORB, à travers l'élaboration d'un récit autour de la biodiversité en région. Ce récit permettra d'une part de faire passer les grands messages de l'ORB mais également de donner des éléments de compréhension sur la biodiversité et les interactions au sein du vivant.

III.4 Développer les partenariats, notamment avec les acteurs de la recherche

Sur plusieurs aspects de la biodiversité, il est encore difficile de développer des indicateurs fiables de suivis, soit parce que les données à disposition peuvent être lacunaires, soit parce que les données ne sont pas suffisamment robustes pour être utilisées.

Parmi le socle d'indicateurs présenté plus haut, plusieurs indiquent des données lacunaires (pollinisateurs, restauration des milieux terrestres) ne permettant pas actuellement leur réalisation. Des liens avec la recherche sont à chercher afin d'approfondir ces sujets et identifier les pistes de travail pour proposer quelques éléments

d'éclairage. Un lien est d'ores et déjà prévu avec le groupe de travail ARB-Recherche en septembre pour réfléchir aux modalités de contribution dans le cadre de l'évolution de l'ORB.

Au-delà des travaux sur la construction d'indicateurs, des partenariats sont également à envisager pour renforcer leur diffusion et leur utilisation. En ce qui concerne la diffusion, un rapprochement auprès de l'INSEE ou la DREAL pourrait être opportun pour mettre à disposition les résultats des indicateurs sur des plateformes telles que Picto-Stats. Pour la valorisation des indicateurs, un partenariat avec les acteurs de l'EEDD est à envisager de manière à renforcer la diffusion des messages portés par l'ORB. Ces derniers constituent les intermédiaires indispensables avec le grand public et disposent également d'un ancrage territorial avéré.

L'ORB étant avant tout un outil de valorisation de la connaissance, il doit participer à la dynamique régionale autour de l'amélioration des connaissances sur la biodiversité en lien étroit avec le schéma directeur Surveillance de la biodiversité terrestre. Pour cela, une veille est à réaliser sur les différents projets en région permettant l'acquisition de données potentiellement mobilisables par l'observatoire.

Intégré dans le réseau des observatoires territoriaux piloté à l'échelle nationale, l'ORB contribue aux retours d'expérience et aux travaux collectifs.

III. 5 Animer la gouvernance de l'ORB

L'animation de l'ORB s'articule autour de différents organes participant au déploiement des actions et à sa gouvernance. Il convient donc de poursuivre l'animation et le pilotage des instances suivantes :

- le bureau ORB, organe décisionnel et stratégique
- le groupe projet « Connaître et valoriser la connaissance », instance d'orientation de l'ORB.
- les divers groupes de travail créés pour la construction des indicateurs.

L'avancement des travaux de l'ORB est également porté à la connaissance du conseil d'administration de l'ARB Occitanie. En fonction des remarques émises par les membres du CA, des articulations avec le bureau de l'ORB ou les GT concernés peuvent être établies afin d'alimenter les réflexions.

IV. Déploiement des actions

Axe	Détails	2025	2026	2027	2028
Développer un socle restreint d'indicateurs	Dynamique des milieux naturels				
	Habitat d'intérêt communautaire				
	Etat écologique des masses d'eau surface				
	STOC				
	Espèces menacées				
	Populations nicheuses de rapaces communs				
	Pollinisateurs				
	Lacune de connaissance				
	Artificialisation				
	Indice de fragmentation des milieux naturels				
	Fragmentation des cours d'eau				
	Pollution lumineuse				
	Pollution chimique (pesticides)				
	Pollution plastique				
	Evolution de l'introduction des Espèces animales exotiques envahissantes				
	Evolution de l'introduction des Plantes exotiques envahissantes				
	Changement climatique				
	Surexploitation des ressources				
	Prise en compte de la biodiversité dans les DUL				
	Restauration des cours d'eau				
	Restauration des milieux terrestres				
	Aires protégées				
	Extinction de l'éclairage public				
	Evolution de la connaissance				
Budget dédié à la biodiversité					

Axe	Détails	2025	2026	2027	2028
Proposer des dossiers thématiques	Cibler les questions évaluatives en lien avec la thématique agriculture et biodiversité				
	Identifier et produire les indicateurs				
	Rédaction et diffusion d'un Panorama "Biodiversité et agriculture"				
Définir et déployer des modalités de communication adaptées	Relayer les actualités de l'ORB via une lettre d'info trimestrielle				
	Mettre à disposition les indicateurs sur le site internet de l'ARB				
	Sensibiliser le grand public via les réseaux sociaux				
	Elaboration d'une stratégie de communication ORB				
	Mise en œuvre de la stratégie de communication ORB				
Développer les partenariats	Réaliser des liens avec la recherche sur le thème des pollinisateurs avec les acteurs concernés				
	Mutualiser les données en vue de les valoriser				
	Etablir un partenariat avec les acteurs de l'EEDD pour faciliter l'appropriation des messages				
	Participer ou réaliser une veille sur les projets en lien avec la connaissance sur la biodiversité en région				
	Participer au réseau des observatoires territoriaux à l'échelle nationale				
Animer la gouvernance de l'ORB	Animer le Groupe projet " Connaître et valoriser la connaissance"				
	Coordonner et piloter les différents groupes de travail				
	Administrer le Bureau ORB				